

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31 juillet 2014

Dossier complet le :

06 Août 2014

N° d'enregistrement :

F. 974.12.P. 00178

**1. Intitulé du projet**

Ouverture du Centre ville de la Commune de la Possession sur le littoral

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom :

Prénom :

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale :

SPL MARAINA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale :

Anne Lise VERNICHON

RCS / SIRET :

52066400400030

Forme juridique :

SA à Conseil d'Administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. a	Le projet prévoit l'aménagement côtier existant ainsi que la création d'un bassin de baignade de 1000 m <sup>2</sup>
19.	L'étude hydraulique définit un débit rejeté en mer de 0,520 m <sup>3</sup> /s, ce qui correspond 1872 m <sup>3</sup> /h

**4. Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet d'aménagement du littoral prévoit la réalisation (se reporter à l'annexe à l'étude au Cas par Cas) :

- Le village des pêcheurs
- Le bassin de baignade
- La marina
- Le parc botanique
- Le belvédère de la croix et l'amphithéâtre marin
- Le coté ville

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet a pour objectif de dynamiser le littoral de la Possession en proposant des aménagements de qualité.

Le site artificialisé est en déshérence d'un point de vue environnemental, le projet devra permettre de retrouver les qualités paysagères de la frange littorale originelle.

Le second objectif du projet d'aménagement du littoral de la Possession est bien d'offrir aux Possessionnais, aux réunionnais et plus largement aux touristes un lieu de loisirs d'exception.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en 2 grandes phases distinctes en lien avec la libération du site aujourd'hui en grande partie occupé par les installations de chantier de la NRL.

La première phase de travaux permettra aux usagers de se réapproprier rapidement le littoral tout en laissant en place la piste de chantier de la NRL. Des aménagements légers, reconquête écologique, village des pêcheurs, restaurants, snacks, plages de loisirs et des aménagements plus lourds, bassin de baignade, aménagement et mise en valeur de l'espace côtier sont réalisés.

La seconde phase de travaux, en lien direct avec la fin du chantier de la NRL permettra de finaliser les aménagements du littoral : piste cyclable, stationnements, valorisation des liens avec la ville.

Dans l'emprise du projet du front de mer (ravine des Lataniers au tunnel piéton), la transformation de la piste de chantier en voie verte/ cheminement doux est intégrée au projet objet du présent cas par cas.

Concernant le tronçon entre le tunnel piéton et la NRL, le projet de transformation sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Région. Il est considéré comme un projet à part et fera l'objet des demandes d'autorisation idoines.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Deux grands axes qui traversent le site du Nord au sud :

>> 1 voie verte intégrant la voie vélo régionale

>> 1 mail piéton

\* Village des pêcheurs (partie haute) : Auvent qui pourrait intégrer des panneaux photovoltaïques, accueille en sous-face les containers des boxes des pêcheurs (containers existants déplacés) et le poste MNS avec WC et douche « privés », le transformateur  
Stationnement en « vitrine » de 10 barques - Aire de carénage - Cour commune - Parking 20 places

\* Village des pêcheurs (partie basse) : Cale de halage - Stationnement PMR + remorques - Chaise MNS, 1 douche - Bassin de baignade - Plage de galets et gradins

\* La Marina : 243.5m<sup>2</sup> de surface bâti (sous auvent qui pourrait intégrer des panneaux photovoltaïques) - Restaurant - Bar lounge  
2 snacks - Toilettes publiques intégrées - Place

\* Les Jardins de la Marine : Installations artistiques / Jeux

\* Le parc botanique maritime : 3 pergolas pour vendeurs ambulants - 3 pontons - Plages vertes thématiques - Jeux, street-work out, plage de sable - Forêt

\* Le belvédère de la Croix, l'amphithéâtre marin : Réhabilitation et extension de l'amphithéâtre - Arrêt de bus - Toilettes sèches

\* Côté Ville : Mise en valeur du tunnel (peinture) - Réhabilitation sommaire de l'amphithéâtre - Parking paysagé de 20 places -

Mur des graffs = mur pare-son

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'examen au cas par cas et à la déclaration au titre de la loi sur l'eau.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface global du projet :	3,9 ha
Longueur du site :	380 m
Largeur du plateau :	25 m à 50 m
Espaces plantées :	17 500 m <sup>2</sup>
Voies et chemin :	10 000 m <sup>2</sup>
Surface du bassin versant	2 750 m <sup>2</sup>
Surface du bassin de baignade	1 000 m <sup>2</sup>
Surface de bâti	243,5 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de la Possession - Front de mer

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 55° 19' 59" 69E Lat. 20° 55' 38" 26S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Où	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de La Possession
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude intercepte des zones d'interdictions (R1) et des zones de prescriptions (B3). La zone R1 concerne l'aléa fort inondation et la zone B3 concerne la zone d'aléa faible. Le PPRN a été approuvé en Aout 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?  
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe à proximité de la Ravine à Marquet qui présente des enjeux forts pour les habitats terrestres (présence de <i>Setaria geminata</i> ,...), pour la flore (présence de plusieurs espèces vulnérables : <i>Tephrosia pumila</i> var. <i>aldabrensis</i> ,...), pour la faune (présence d'une zone de survol d'importance régional pour les oiseaux marins nichant dans les falaises et sommets de l'île,...). L'impact du projet à proximité de ces enjeux est relativement faible. Concernant le milieu marin, sur les 5 stations prospectées, seule deux stations présentent un bon état écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) ou Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude intercepte des zones d'interdictions (R1) et des zones de prescriptions (B3). Le zonage R1 correspond à l'aléa fort inondation et mouvement de terrain et le zonage B3 correspond à l'aléa faible inondation et mouvement de terrain. Comme présenté dans le paragraphe 6.9.1 de l'annexe à l'étude au cas par cas, le projet est compatible avec avec le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude hydraulique définit un débit de rejet d'eau pluviales en mer de 0.520 m3/s, ce qui correspond 1872 m3/h
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ayant une vocation touristique engendrera un flux de touristes et de promeneurs. La Marina proposera un espace avec snacks, restaurant et bars.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La zone d'étude se situe à proximité des voies d'accès du chantier de la Nouvelle Route du Littoral. La remise en état sera assurée par la Région à chaque avancée du chantier.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Un état initial de la zone a été établi et est fourni dans l'annexe à l'étude au cas par cas.

Trois grands éléments remarquables du paysage sont à préserver et/ou valoriser : la Ravine des Lataniers comme corridor écologique, l'Océan Indien et la falaise. Le projet minimisera l'impact sur ces réservoirs de biodiversité (objectif 0 pollution du milieu naturel).

Le projet paysagé se veut être l'élément le plus fort du projet afin de désartificialiser le site pour retrouver un pan de forêt originelle et apporter du confort aux espaces publics de loisirs.

Ainsi le paysage reconstitué, les aménagements s'installent sur un socle naturel. Vue depuis la mer ou la nationale, le site donne à voir une masse végétale dense.

Les eaux polluées de l'activité portuaire (aire de carénage) sont gérées par une station de traitement. Les eaux des parkings sont dépolluées dans les jardins. Les eaux pluviales sont dirigées vers les plantations pour créer un système équilibré.

Ce sont bien les jardins qui stockent et temporisent les eaux pour éviter les rejets rapides à la mer.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet aura une incidence moyenne à faible sur la faune et la flore terrestre ainsi que sur la biocénose marine. En effet, même si les enjeux sont forts, la sensibilité du projet est faible car l'étude des milieux naturels a été réalisée sur une zone d'étude large. De plus, il prend place en bordure littorale et va donc améliorer la qualité du paysage. Les travaux seront réalisés en respectant au maximum le site.

Par ailleurs, le projet étant soumis à la Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, les enjeux sur tout le périmètre du projet seront pris en compte dans le dossier et notamment les rejets des eaux pluviales dans le milieu marin ainsi que la plateforme de carénage.

Les impacts et mesures concernant le milieu marins seront traités dans le Dossier Loi sur l'Eau

Par conséquent, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2. Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint Paul

le 26/07/2017

Signature

Pour la Présidente-Directrice Générale  
et par délégation, **MARINA**

Société Publique Locale

38 rue Colbert - 97460 Saint-Paul

Tel 02 62 91 91 60 Fax 02 62 91 91 69  
SIRET 524 251 041 80030 - RCS ST DENIS - APE 4110C  
**Le Directeur du Pôle Technique**  
**Thomas GURIOUS**

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

1970-1971

1972-1973